



CARITAS CONGO ASBL

SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social: 59, Mont Virunga
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Site : www.caritasdev.cd

B.P : 3258 Kinshasa | **Fax :** + 243 99 100 88 36 **Tél. :** +243 81 526 17 83

Bureaux: 26, Basoko
Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Email : directeur@caritasdev.cd

Programme d'appui à la sécurité alimentaire et renforcement des capacités économiques programme de ménages ruraux dans les territoires de Lubero, Kasangulu, Kongolo et Kasongo en RD. Congo.

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant pour l'étude de la situation de référence du prochain programme d'appui à la sécurité alimentaire dans les territoires de Lubero, Kasangulu, Kongolo et Kasongo en RD. Congo.

Kinshasa, Novembre 2022

Date de publication : le 08 novembre 2022

Date de clôture : le 15 novembre 2022 à 12h30 heure de Kinshasa

Titre : Recrutement d'un consultant pour l'étude de la situation de référence du prochain programme d'appui à la sécurité alimentaire dans les territoires de Lubero, Kasangulu, Kongolo et Kasongo en RD. Congo, financé par l'Agence Norvégienne pour le Développement International (NORAD) à travers la Caritas Norvège.

Durée et période : 30 jours

Organisations partenaires :

Caritas Norvège, Caritas Congo Asbl, Caritas Développement Butembo-Béni Caritas Développement Kindu, Caritas Développement Santé Kisantu, Caritas Développement Kongolo et.

Lieu :

Kinshasa, Kasangulu (M'vululu, Bana, Tampa, Kinsiona), Kindu (Samba, Malela, Lubao, Scimemas), Lubero (Lughutu, Musienene, Lukanga et Masereka) et Kongolo (Katea et Lubunda) en République Démocratique du Congo.

1. Contexte

Dans le cadre du partenariat entre la Caritas Congo Asbl et Caritas Norvège, signé depuis novembre 2011, il a été initié, avec l'accompagnement de la Caritas Congo Asbl un **programme pluriannuel d'appui à la sécurité alimentaire et renforcement des capacités économiques des ménages** a été mis en œuvre en deux phases dont une première de quatre ans couvrant la période 2013- 2017.

A partir de 2018, une nouvelle phase de quatre ans a été exécuté et pris fin en décembre 2021. Ce programme, dans ces deux phases, a été exécuté respectivement à Lubao, Lufumbe, Malela et Scimemas dans le Diocèse de Kindu ; à Bana, Kinsiona, M'vululu et Ntampa dans le Diocèse de Kisantu ; Katea et Lubunda dans le Diocèse de Kongolo ainsi qu'à Lughutu, Musienene, Lukanga et Masereka dans le Diocèse de Butembo-Beni.

Les présents termes de référence d'étude de base s'inscrivent pleinement à établir une situation de référence détaillée qui va proposer les valeurs de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats au cadre de résultat du nouveau **PQ SECAL (2023-2027)**.

2. Zones d'intervention et population cible du projet

Le programme appuie les ménages paysans producteurs dans les Diocèses de Kindu/Province du Maniema (à Lubao, Lufumbe, Malela et Scimemas), de Kisantu/Province du Bas – Congo (à Banna, à Kinsiona, à Mvululu et à Tampa), Butembo-Béni/Province du Nord Kivu (Lughutu, Musienene, Lukanga et Masereka) et de Kongolo/Province de Tanganyika (à Lubunda et à Katea).

Le **groupe cible** du programme est constitués de **7.200 ménages ruraux vulnérables** dans 162 villages situés dans les territoires de Lubero, Samba, Kasangulu et Kongolo. Ces ménages sont regroupés en organisations de producteurs dans 162 villages, dont 47 à Kisantu, 30 à Kongolo, 22 à Kindu et 63 villages à Butembo- Beni. 70% de ménages soit 5.040 sont issus de nouveaux villages cibles, et 30%, soit 2.160 ménages, proviennent des anciens ménages du programme quinquennal (2013-2017) d'appui à la sécurité alimentaire. Au moins 50% de ce groupe cible sont constitués par les femmes.

Au terme de la phase opérationnelle 2018-2021, il a été prévu, avec le concours d'un Consultant indépendant la réalisation une étude de base au dernier semestre de la dernière année de mise en œuvre. Ceci, afin d'obtenir les valeurs la situation de références de tous les indicateurs du prochain programme dans les cadres de résultats. Les présents termes de référence ont été élaborés quant

3. Portée de l'étude

L'étude de base consistera à obtenir les valeurs actuelles de tous les indicateurs dans les cadres de résultats du nouveau programme Secal et à produire un rapport final.

4. Objectifs de l'étude

L'étude de base consistera à établir une situation de référence détaillée qui va proposer les valeurs de référence pour les indicateurs d'impact, d'effets et de résultats au cadre de résultat du nouveau PQ SECAL (2023 - 2027)

Cette situation de référence permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparer avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après).

5. Résultats attendus de l'étude

L'étude fournira :

- Un état des lieux détaillé de sites ciblés par le nouveau programme Secal ;
- Une liste d'indicateurs et leur situation de départ, permettant de mesurer facilement les impacts, effets, et résultats du programme dans les zones d'intervention du nouveau programme Secal.

Cette liste devrait clairement distinguer ces indicateurs du cadre des résultats du programme qui ont été retenus sans changements, ceux qui ont été améliorés et ceux nouvellement proposés par le consultant après la mission de terrain ;

- Une analyse qualitative des résultats de l'étude ;
- Un projet de cadre de résultat actualisé sur la base des résultats de l'étude ;
- Un mécanisme de suivi-évaluation du projet incluant l'analyse des risques actualisés (en clarifiant les rôles et responsabilités, les données à renseigner, les méthodes de calcul des indicateurs, la périodicité de collecte, etc.).

Dans sa deuxième phase (2018-2021) le programme a porté sur le développement agricole avec une vision agroécologie, entrepreneuriat rural / techniques agri-durables. Elle a principalement été basée sur la consolidation, la capitalisation des interventions de la première phase dans les quatre zones du programme et dans une moindre mesure sur l'extension à l'intérieur de la même zone de concentration.

Ce programme qui est la réponse aux problèmes d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de pauvreté, enracinés dans le faible revenu de petits agriculteurs vivant dans les quatre régions sélectionnées de la RDC, vise l'amélioration des conditions de vie de 7.200 ménages paysans producteurs repartis dans les Diocèses susmentionnés.

Il repose sur l'hypothèse qu'il est impossible d'atteindre la sécurité alimentaire dans les zones rurales de la RDC sans améliorer la production agricole et la productivité, tout en prenant en compte des mesures durables pour préserver l'environnement pour l'avenir.

Les principaux objectifs du programme sont :

- *Les ménages dans les communautés cibles sont en sécurité alimentaire et ont amélioré leur nutrition ;*
- *Les ménages dans les communautés cibles ont amélioré leur revenu et leur accès au marché ;*
- *Les communautés ont renforcé leur résilience face aux effets du changement climatique ;*

Société Civile offre les services de qualité et devenue le moteur de changement structurel.

La stratégie de programme dans ses deux phases a principalement reposé sur une approche de renforcement des capacités, d'articulation entre acteurs, de sensibilisation au genre, d'entrepreneuriat, d'intégration environnementale (approche agroécologique notamment) et de capitalisation/recherche-action.

Au terme de la deuxième phase du programme, plusieurs activités ont été réalisées au niveau de chacun des 4 objectifs spécifiques qui ont permis d'obtenir un certain nombre de produits (outputs) et de résultats (Outcomes) concrets, conformément à son cadre de résultat sur lesquels un nouveau programme pluriannuel pourra s'appuyer.

Pour avoir une base de référence à une nouvelle phase du programme, conformément aux mécanismes de Suivi-Evaluation de Caritas Congo Asbl dans la mise en œuvre de ses différents Programmes/Projets, la réalisation d'une étude de base s'avère nécessaire dans les communautés où les Caritas diocésaines partenaires vont mettre en œuvre ces nouveaux Programmes/Projets.

6. Méthodologie :

Le Consultant doit travailler de manière participative et dans une approche fondée sur les droits qui tient compte des sensibilités culturelles et de genre et de conflit.

Le personnel recruté par le Consultant ainsi que le personnel des partenaires et les titulaires de droits devraient participer de façon significative au processus.

On s'attend à ce que le consultant choisi de mettre au point la méthodologie, les méthodes ainsi que les outils de collecte et d'analyse des données. Toutefois, la méthodologie élaborée par le consultant doit tenir compte des éléments suivants :

L'échantillon de l'étude n'a pas besoin d'être statistiquement représentatif, mais devrait adopter une autre méthode d'échantillonnage appropriée qui garantisse la représentativité des données et des résultats ainsi que des principaux groupes cibles du programme.

La méthodologie et les outils utilisés pour cette collecte des données doivent être approuvés par Caritas Congo Asbl avant la collecte des données.

7. Calendrier

Les travaux pourront commencer après la signature du contrat. L'ensemble de la mission ne doit pas dépasser un total de **30 jours**.

Le Consultant est responsable de la livraison des produits suivants à Caritas Congo Asbl pour examen et approbation :

- **Produit 1** : Rapport de démarrage/termes de références de la mission (y compris l'échantillon complet, la méthodologie, le plan de travail, le budget et le calendrier) **5 jours** après la signature du contrat ;
- **Produit 2** : Méthodes et outils de collecte de données **5 jours** après la signature du contrat ;
- Achèvement de la collecte des données : **20 jours** après la signature du contrat (collecte des données, 15 jours maximum) ;
- **Produit 3** : Présentation des résultats préliminaires dans les bureaux de Caritas Congo Asbl - **5 jours** après la fin de la collecte de données ;
- **Produit 4** : Projet de rapport - **4 jours** après la présentation des résultats préliminaires à soumettre à **Caritas Congo Asbl** et **Caritas Norvège** pour éventuels commentaires
- **Produit 5** : Rapport final - 1 semaine après la réception des commentaires de Caritas Congo Asbl/des Caritas Développement Butembo-Béni, Kindu, Kisantu et Kongolo.

Le rapport final devra être présenté sous forme numérique et imprimé (en format numérique Word et document papier accompagné des annexes, dans un document à part) en 3 exemplaires et présenté à la Coordination de Service de Promotion de Développement/ Caritas Congo Asbl dans les délais prévus par la consultation.

8. Responsabilités

Conformément aux directives de Caritas Congo Asbl en matière d'évaluation, un comité ad hoc a été mis en place par le Secrétaire Exécutif pour l'étude, composé du 2^{ème} Secrétaire Exécutif Adjoint chargé de la Qualité des Programmes, du Coordonnateur National de Service de Promotion du Développement, du Chargé de Programme et d'un représentant de la Caritas Norvège à d'Oslo.

Le rôle du comité directeur est d'examiner et d'approuver chaque produit décrit dans le mandat (voir la section 8) et de fournir un soutien stratégique au besoin au Consultant.

Les responsabilités spécifiques de Caritas Congo Asbl et du consultant sont les suivantes :

Responsabilités de Caritas Congo Asbl :

- Fournir toute la documentation nécessaire au Consultant ;
- Fournir des mises à jour de sécurité et des conseils si nécessaire ;
- Fournir un soutien logistique complet, y compris les frais de déplacement et d'hébergement, au besoin, pour mener à bien la mission conformément au budget approuvé dans le Terme de référence ;
- Soutenir l'identification des membres des équipes de collecte de données ;
- Examiner et approuver les produits décrits dans le présent Termes de références (Voir section 8) ;
- Participer à l'examen et à la conception des méthodes et des outils de collecte de données ;
- Fournir au consultant le code de conduite et la politique de sécurité de Caritas Congo Asbl.

Responsabilités du Consultant :

- Livrer tous les produits (voir la section 6) conformément au TdR ;
- Maintenir des communications et des mises à jour régulières avec le comité d'évaluation de l'étude ;
- Recruter, former et gérer les équipes de collecte de données ;
- Coordonner la collecte de données et y participer conformément au plan de travail et au calendrier approuvés (produit 1) ;
- Compiler toutes les données recueillies conformément au cadre de programmation et au rapport de démarrage approuvé ;

- Analyse complète des données de toutes les données recueillies conformément au mandat et au rapport de démarrage/TdR approuvés ;
- Terminer l'ébauche et le rapport final ;
- Respecter le code de conduite et la politique de sécurité de Caritas Congo Asbl.

9. Lignes directrices pour le rapport final

Le rapport final (et tous les produits) doit être en Français et en anglais. Le rapport final devrait compter environ pages (à l'exclusion des annexes) et adopter la structure suivante :

- Contenu
- Liste des acronymes et abréviations
- Résumé (environ 1-2 pages)
- Méthodologie (environ 3 pages) ;
- Analyse des résultats (... approx. pages) - y compris un tableau des valeurs collectées pour chacun des indicateurs du programme ;
- Conclusions et recommandations (environ 2 pages)
- Annexes

10. Qualification du consultant

Education	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire, Licence en sciences sociales, Ingénieur agronome ou son équivalent, développement rural, ou autre discipline connexe ; - Etre membre ou affilié à une association d'expert en évaluation reconnue serait un atout.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience d'au moins 5 ans dans le travail de recherche participative qualitative et quantitative et dans la conduite des évaluations des projets de développement ; - Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement ; - Familiarité avec l'approche « gestion axée sur des résultats », notamment l'évaluation des produits, effet et impacts ; - Habilité à prendre le lead dans la conduite de tout le travail lié à l'évaluation et en particulier à conduire des exercices de restitution des conclusions d'évaluation et des recommandations aux parties prenantes, y compris la production d'un Aide-Mémoire, l'organisation de séances de briefing/débriefings, et la production de rapports de mission provisoire et finaux ; - Capacité d'apprécier l'intégration du genre, des droits de l'homme dans les activités des approches participatives ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à coordonner un travail d'équipe, à travailler sous pression et à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ; - Expérience de terrain dans les questions de Sécurité alimentaire et de structuration paysanne en RDC; - Solide expérience de travail avec le Gouvernement, la société civile environnementale, les institutions multilatérales.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise dans le domaine de formulation, gestion et suivi-évaluation des projets et programmes de développement, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire ; - Expertise spécifique dans le domaine de renforcement des capacités (institutionnelles), redevabilité sociale, l'approche basée sur l'approche participative/ à base communautaire ; - Bonnes qualités en collecte, analyse de données quantitatives et qualitatives et rapportage ; - Faire preuve d'une capacité à mobiliser les communautés dans le cadre d'interview ; - Une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Internet).
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une excellente maîtrise du français (langue de rédaction du rapport) et des langues nationales.

11. Prise en charge de la mission

Le budget disponible pour cette prestation est confidentiel, sera supporté par le budget de la convention annexe Secal.

12. Instructions aux soumissionnaires

9.1. Présentation des offres

Les soumissionnaires remettront une offre technique et une offre financière dans deux enveloppes **distinctes**. Chaque enveloppe devra contenir l'original et trois copies sous plis séparés et fermés. Chacune des enveloppes fermées portera la mention, en haut à gauche « **Offre technique** » ou « **Offre financière** » et en haut à droite, « A n'ouvrir qu'en commission ».

9.2. Composition des offres

9.2.1. Offre technique :

Elle devra comprendre :

- Le (s) CV du ou des consultant (s) ;
- Une proposition méthodologique contenant la compréhension des termes de référence ;
- Un chronogramme d'exécution des activités.

9.2.2. Offre financière :

Elle comprendra la décomposition du prix global et forfaitaire et le sous-détail des prix hors taxes en Dollars américains

Les offres seront dépouillées par une commission technique, un contrat sera conclu entre Caritas Congo Asbl et le prestataire retenu.

En cas de besoin, Caritas Congo Asbl se réserve la possibilité d'un dialogue avec le Consultant retenu de façon à clarifier les éléments méthodologiques avant signature du contrat.

Les plis seront adressés à :

Caritas Congo Asbl « Programme d'appui à la sécurité alimentaire et renforcement des capacités économiques de ménages ruraux dans les territoires de Lubero, Kasongo, Kasangulu et Kongolo en R.D. Congo ».

26, Avenue Basoko, Kinshasa – Gombe, République Démocratique du Congo

Et/ou par courriel à directeur@caritasdev.cd;

Les termes de références sont disponibles au Secrétariat Exécutif de la Caritas Congo Asbl.

Date d'ouverture des plis : le 15 / 11/ 2022 à 14h00

Contact : Pour tout renseignement complémentaire, contactez par écrit : directeur@caritasdev.cd

9.3. Grille d'évaluation des offres

N°	Critères / Sous – critères	Nombre de points
I	Expérience du consultant dans l'exécution de prestations de nature comparable (5 prestations avec un <u>résultat satisfaisant</u> , 4 points par prestation)	25
II	Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux Termes de référence	30
	a) Organigramme du consultant, une estimation du temps de travail	5
	b) Cohérence entre l'approche méthodologique proposée par le consultant et les TDR	5
	c) Proposition financière (Budget)	20
III	Qualifications et compétence du consultant pour la mission	45
	a) Consultant principal	
	- Qualification et expérience générale (<i>minimum 10 ans</i>) - Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (5 prestations semblables, 4 points par prestation)	15 15

b) Assistant consultant (associé)	
- Qualification et expérience générale (<i>minimum 5 ans</i>)	7,5
- Qualifications correspondantes à la tâche à accomplir (<i>2 prestations semblables, 5 points par prestation</i>)	7,5
TOTAL DES POINTS	100

Fait à Kinshasa, le 08 novembre 2022

Boniface NAKWAGELEWLA DEAGBO

Secrétaire Exécutif

